

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 25 fr. Six mois... 16. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Mars 1878.

Chronique générale.

La gauche de la Chambre est excessivement préoccupée de l'attitude très-nette du ministre des finances dans la séance de samedi. Nous savons que M. Léon Say, d'accord avec M. Dufaure, demandera la mise à l'ordre du jour du budget des recettes. Si la gauche répond par un refus, immédiatement, MM. Léon Say et Dufaure remettront leur démission entre les mains du Maréchal.

Le Comité des Dix-Huit et les membres les plus notables des trois groupes de la gauche ont délibéré au sujet de la ligne de conduite à suivre dans cette occurrence. L'extrême gauche ne rêve que de nouvelle dissolution, d'état de siège (si l'amendement Bocher est voté), de ministère réactionnaire, et, à aucun prix, les radicaux ne veulent accorder le budget des recettes au Maréchal, qu'ils veulent humilier et tenir sous leur dépendance.

Mais la retraite des deux seuls ministres de valeur, MM. Dufaure et Say, serait pour le parti républicain le signal de la débâcle. Où trouver un personnage politique assez influent pour remplacer le président du conseil ?...

La gauche est donc très-perplexe, et M. Gambetta, très-souffrant depuis trois jours, reçoit tous ses amis politiques et les invite à voter, avant la fin du mois de mars, le budget des recettes. Les radicaux obéiront-ils ? Tout dépend de la discussion de la loi sur l'état de siège par le Sénat.

Nous pouvons ajouter que c'est aux vives instances du Maréchal que M. Léon Say a déjà demandé deux fois la discussion du budget des recettes.

Les constitutionnels du Sénat n'ont pas à se féliciter d'avoir passé à gauche avec armes et bagages; les radicaux déclarent que les orléanistes tendent un piège à la République, en autorisant le Maréchal, par l'amendement Bocher, à déclarer l'état de siège sur le territoire où une émeute a éclaté.

Les radicaux, qui se connaissent en fait d'émeute, disent d'un air affolé: « Mais alors, vous, conservateurs, vous préparez une émeute à Paris, à Lyon, à Marseille, et voilà l'état de siège établi dans les grandes villes de France!... »

Par suite du vote de douzièmes provisoires, des plaintes ont été adressées au ministre des finances par ses agents des contributions directes. Les percepteurs n'ont pas encore arrêté les rôles de l'année, et les contribuables, invoquant les décisions de la Chambre qui ajourne indéfiniment le budget des recettes, refusent de payer le montant des contributions annuelles exigible pour cause de changement de domicile.

Une personne appartenant au cabinet de M. Léon Say racontait hier à l'un de ses collègues d'un autre ministère que la persistance que la gauche mettait à ne pas vouloir s'occuper du budget, plaçait le ministre des finances dans une impasse assez difficile, d'autant plus que M. Léon Say avait promis au Maréchal que le budget serait intégralement voté en février, et qu'aujourd'hui la défiance témoignée par la Chambre au cabinet actuel sur cette question, mettrait M. Léon Say dans l'obligation de se retirer si on refusait l'urgence sur la discussion du budget lorsqu'il la proposera.

On écrit de Versailles, 18 mars, 2 h. soir :

« Au Sénat, il y a une très-grande agitation.

» On cherche partout les membres de la commission d'état de siège pour en savoir ce qui s'est passé ce matin dans le cabinet de M. Dufaure; les commissaires sont introuvables; ils se sont réunis à Paris, au sortir de l'audience du président du conseil, et ils sont, en ce moment, encore réunis à Versailles.

» La droite royaliste tient une conférence chez M. de Rodez.

» La gauche du Sénat s'est réunie dans le 2° bureau.

» Les avis sur le vote à émettre sont très-partagés.

» L'extrême gauche repousse tous les amendements. La gauche se partage en deux camps: les uns se rallieraient aux constitutionnels, les autres à l'extrême gauche.

» Les constitutionnels sont décidés à voter l'article amendé et sous-amendé par les ministres, si les ministres persistent à accepter l'amendement Lambert-Bocher, et à maintenir les sauvegardes ministérielles pour le colportage et les réunions publiques dans les périodes électorales.

» A l'instant, j'apprends que la commission repousse tous les amendements et prépare un rapport sommaire sur l'article 3.

» L'ouverture de la séance publique est retardée pour ce motif.

» On donne comme positif que M. Léon Say posera la question de portefeuille sur le budget des recettes. »

L'attitude prise par M. le ministre des travaux publics, et dont il a cru devoir lui-même, au commencement de son discours, signaler l'habileté, nous paraît avoir au contraire des conséquences déplorables.

Il se réfugie, en effet, dans un éclectisme qui a la prétention de n'être ni pour, ni contre les grandes Compagnies, constituées cependant par l'Etat, et de n'être ni pour, ni contre le rachat des chemins de fer et l'exploitation par l'Etat.

Il croit ainsi se réserver une grande action sur les Compagnies; il verra, dans la pratique, à quoi cela aboutira. Mais il en

résulte une grande inquiétude pour les capitaux engagés dans ces grandes entreprises nationales sur la foi de la loi.

En ne voulant pas laisser ajourner son projet, M. de Freycinet a ajourné toute espèce de stabilité et de certitude pour les capitaux engagés dans les grandes Compagnies. Le crédit de ces Compagnies est immense, mais mettre en question, par un doute, le sort réservé aux grandes Compagnies, n'est-ce pas frapper d'un grand discrédit leurs immenses valeurs ?

Le Journal officiel a donné un nouveau mouvement dans la magistrature; c'est au moins le vingtième qui s'opère depuis l'avènement du ministère. Beaucoup de déplacements et quatre révocations, tel est le bilan des décrets de ce jour. Les quatre magistrats révoqués sont: M. Poilroux, procureur de la République à Brignoles; M. Gabrielli, substitut du procureur de la République à Bastia, et deux juges de paix, ceux de Saint-Félicien (Ardèche) et de Bressuire (Deux-Sèvres).

M. Dufaure procède lentement, mais sûrement; il ne fauche pas, il élague, et ses opérations multiples ont déjà obtenu une réforme capable de satisfaire les radicaux, si les appétits du radicalisme pouvaient être satisfaits.

ELECTION DU 17 MARS.

Voici le résultat des élections de ballottage de dimanche dernier:

Marseille: M. Amat, républicain, 4,223 voix, élu; M. Clovis Hugues, radical, 4,295; M. Blanqui, 554.

Alais: M. Favand, républicain, 6,876 voix, élu.

Fougères: M. Riban, républicain, 9,304 voix, élu; M. de la Ville-Gonthier, 8,077.

Malgré les excitations d'un certain nombre d'orateurs des réunions publiques et de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

MARS.

(Suite.)

Quatre heures. Le nuage qui se formait depuis longtemps à l'horizon a pris des teintes plus sombres; le tonnerre gronde sourdement, la nue se déchire! les promeneurs surpris s'enfuient de toutes parts avec des rires et des cris.

Je me suis toujours singulièrement amusé de ces « saveurs qui peuvent » aménés par un subit orage.

Il semble alors que chacun, surpris à l'improviste, perde le caractère factice que lui a fait le monde ou l'habitude pour trahir sa véritable nature.

Voyez plutôt ce gros homme à la démarche délibérée, qui, oubliant tout à coup son insouciance de commande, court comme un écolier! c'est un bourgeois économe qui se donne des airs de dissipateur, et qui tremble de gâter son chapeau.

Là-bas, au contraire, cette jolie dame, dont la mine est si modeste et la toilette si soigneusement

ordonnée, ralentit le pas sous l'orage qui redouble; elle semble trouver plaisir à le braver, et ne songe point à son camail de velours moucheté par la grêle; c'est évidemment une lionne déguisée en brebis.

Ici, un jeune homme qui passait s'est arrêté pour recevoir dans sa main quelques-uns des grains congelés qu'il examine.

A voir tout à l'heure son pas rapide et affairé, vous l'auriez pris pour un commis en recouvrement, et c'est un jeune savant qui étudie les effets de l'électricité.

Et ces écoliers qui rompent leurs rangs pour courir après les rafales de la giboulée, ces jeunes filles tout à l'heure les yeux baissés, et qui s'enfuyaient maintenant avec des éclats de rire, ces gardes nationaux qui renoncent à l'attitude martiale de leurs jours de service pour se réfugier sous un porche! L'orage a fait toutes ces métamorphoses.

Le voilà qui redouble! Les plus impassibles sont forcés de chercher un abri.

Je vois tout le monde se précipiter vers la boutique placée en face de ma fenêtre, et qu'un écriteau annonce à louer: c'est la quatrième fois depuis quelques mois.

Il y a un an que toute l'adresse du menuisier et toutes les coquetteries du peintre avaient été employées à l'embellir; mais l'abandon des locataires

successifs a déjà tout effacé, la boue déshonore les moulures de sa façade, et des affiches de ventes au rabais salissent les arabesques de sa devanture.

A chaque nouveau locataire, l'élégant magasin a perdu quelque chose de son luxe; le voilà vide et livré aux passants!

Que de destinées lui ressemblent, et ne changent de maître, comme lui, que pour courir plus vite à la ruine!...

Cette dernière réflexion m'a frappé: depuis ce matin, tout semble prendre une voix pour me donner le même avertissement.

Tout me crie: Prends garde! contente-toi de ton heureuse pauvreté; les joies demandent à être cultivées avec patience; n'abandonne pas tes anciens patrons pour te donner à des inconnus!

Sont-ce les faits qui parlent ainsi, ou l'avertissement vient-il du dedans ?

N'est-ce point moi-même qui donne ce langage à tout ce qui m'entoure ?

Le monde n'est qu'un instrument muet auquel notre volonté prête un accent! Mais qu'importe si la leçon est sage ?

La voix qui parle tout bas dans notre sein est toujours une voix amie, car elle nous révèle ce que nous sommes, c'est-à-dire ce que nous pouvons.

La mauvaise conduite résulte le plus souvent d'une erreur de vocation.

S'il y a tant de sois et de méchants, c'est que la

plupart des hommes se méconnaissent eux-mêmes.

La question n'est point de savoir ce qui nous convient, mais ce à quoi nous convenons!

Qu'irai-je faire, moi, au milieu de ces hardis aventuriers de la finance!

Pauvre moineau né sous les toits, je craindrais toujours l'ennemi qui se cache dans le coin obscur; prudent travailleur, je penserais au luxe de la voisine si subitement évanoui; observateur timide, je me rappellerais les fleurs lentement élevées par le vieux soldat, ou la boutique dévastée pour avoir changé de maîtres!

Ah! loin de moi les festins au-dessus desquels pendent les épées de Damoclès.

Je suis un rat des champs; je veux manger mes noix et mon lard assaisonnés par la sécurité.

Et pourquoi cet insatiable besoin d'enrichissement ?

Boit-on davantage parce qu'on boit dans un plus grand verre ?

D'où vient cette horreur de tous les hommes pour la médiocrité, cette féconde mère du repos et de la liberté ?

Ah! c'est là surtout le mal que devraient prévenir l'éducation publique et l'éducation privée; lui guéri, combien de trahisons évitées, que de lâchetés de moins, quelle chaîne de désordres et de crimes à jamais rompue!

On donne des prix à la charité, au sacrifice;

plusieurs journaux communards, la manifestation projetée au cimetière du Père-Lachaise, en l'honneur des amis des assassins des otages, a complètement avorté. La police avait, du reste, pris quelques précautions, et tout s'est borné au dépôt de quelques couronnes et bouquets sur les tombes de Raspail et de Gustave Flourens par un petit groupe de glorificateurs de l'amnistie et de l'insurrection du 18 mars.

Le rôle des pétitions distribuées à la Chambre contient, sous le numéro 362, une pétition du trop fameux ex-major Labordère. Cet ancien officier, mis en non-activité par retrait d'emploi, expose à la Chambre les faits qui auraient amené sa mise en non-activité, et il demande qu'il soit introduit quelques modifications dans la législation pénale militaire, relatives à la question de l'obéissance passive. Il sera curieux d'entendre la réponse que fera le gouvernement à cette pétition.

Les nouvelles qui arrivent de l'Aveyron et qui semblent devoir être une réédition de celles de Montceau, donnent trop raison à certains renseignements que nous publions jadis, alors que peu de personnes voulaient croire aux menées du socialisme cosmopolite. Aujourd'hui nous demanderons aux incrédules :

1° S'il n'est pas vrai que le mouvement actuel ait été provoqué par un comité séant, depuis longtemps, à Genève, avec délégation de trois membres à Paris ;

2° Si plusieurs Allemands ne font pas partie de ce comité ;

3° Si, en décembre dernier, trois de ces Allemands ne sont pas venus à Paris pour s'entendre avec la délégation qui nous honore de sa présence ;

4° Si alors on ne s'est pas occupé, en apparence, d'organiser une manifestation communaliste pour le 18 mars, tandis qu'en réalité, on travaillait à des choses bien autrement sérieuses ;

5° Si, enfin, des résolutions d'ensemble, fort graves et rappelant le programme révolutionnaire du Midi, n'ont pas été arrêtées au mois de janvier, résolutions dont on commence à voir les faits ?

On écrit du Creuzot au *Petit Lyonnais* :

« Le Creuzot ne fera pas grève; seulement il y a journellement quinze départs, en moyenne, d'ouvriers qui quittent pour aller travailler dans les grandes usines de l'Europe, et même en Amérique. On croit généralement qu'à la fin du mois de mars il y aura de grandes émigrations. Ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que ce sont les meilleurs ouvriers qui partent. »

L'INCIDENT DE L'ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Les journaux républicains font beaucoup de bruit au sujet d'une adresse au Pape

ah! donnez-en surtout à la modération, car c'est la grande vertu des sociétés! Quand elle ne crée pas les autres, elle en tient lieu.

Six heures. J'ai écrit aux fondateurs de la nouvelle entreprise une lettre de remerciement et de refus!

Cette résolution m'a rendu la tranquillité. Comme le savetier, j'avais cessé de chanter depuis que je logeais cette opulente espérance; la voilà partie, et la joie est revenue!

O chère et douce Pauvreté! pardonne-moi d'avoir un instant voulu te fuir comme on édit l'indigence; établis-toi ici à jamais avec les charmantes sœurs la Pitié, la Patience, la Sobriété et la Solitude; soyez mes reines et mes institutrices; apprenez-moi les austères devoirs de la vie; éloignez de ma demeure les infirmités de cœur et les vertiges qui suivent la prospérité. Pauvreté sainte! apprends-moi à supporter sans me plaindre, à parler sans hésitation, à chercher le but de l'existence, plus haut que les plaisirs, plus loin que la puissance. Tu fortifies le corps, tu raffermis l'âme, et, grâce à toi, cette vie à laquelle l'opulent s'attache comme à un rocher, devient un esquif dont la mort peut dénouer le câble sans éveiller notre désespoir. Oh! soutiens-moi, toi à qui le Christ a donné le surnom de *Bienheureuse*!

(Magasin pittoresque.)

Léon XIII, qui aurait été signée par plusieurs élèves de l'École de Saint-Cyr.

A prendre les choses au plus mal et en supposant que cette adresse, dont le texte est connu, ait contenu quelques allusions à la politique, on ne voit pas le mal que pourrait avoir causé la démarche inconsidérée de ces jeunes gens.

On ne sait même pas jusqu'à quel point le règlement de l'École a été blessé en cette circonstance. Le règlement défend, il est vrai, à tout militaire d'adresser une lettre publique sans la soumettre préalablement à l'autorité supérieure. Il y a bien une lettre collective, mais non une lettre publique. Cette affaire avait été menée avec le plus grand secret, et sans la dénonciation de deux élèves, elle serait restée affaire de conscience et de convictions privées.

Les signataires de cette adresse ont été émus de cette dénonciation, et deux d'entre eux, désignés par le sort, se sont chargés de demander raison aux deux dénonciateurs supposés. La provocation aurait eu lieu, et la rencontre serait fixée pour le jour même de la sortie de l'École, au mois d'août.

En somme, c'est à tort que l'on a voulu mêler la politique à cet incident: c'est plutôt une question de rapports mutuels entre camarades, à laquelle on a malicieusement donné une portée qu'elle n'a pas.

M. le ministre de la guerre, après s'être fait rendre compte de l'incident qui s'est passé à l'École de Saint-Cyr, vient de décider que tout duel qui aurait lieu entre élèves de l'École, à quelque époque que ce soit, serait puni par le renvoi immédiat de ceux qui s'en rendraient coupables, quelle que puisse être la situation des élèves à leur sortie de l'École.

Etranger.

ITALIE. — D'après une dépêche de Rome, 15 mars, publiée par la *Gazette de Cologne*, les difficultés qui empêchent la formation du nouveau ministère italien ne feraient qu'augmenter.

Les radicaux créeraient des obstacles à M. Cairoli; ils auraient engagé Garibaldi à adresser à M. Cairoli une lettre lui rappelant la promesse faite autrefois par lui de délivrer les Italiens, soumis à la domination étrangère.

Ils ont formé à Rome au *Circolo Tiberino* un comité pour la délivrance du Trentin et de Trieste et mettent par là M. Cairoli dans la nécessité de renier son passé ou de se rendre impossible comme ministre.

La formation du nouveau cabinet dépendrait aujourd'hui de l'acceptation du portefeuille des finances par le sénateur Casareto, banquier à Gènes. M. Casareto est un homme estimé qui fait partie du groupe progressiste; jusqu'à présent, il aurait refusé d'entrer dans le cabinet.

Le général Cosenz, garibaldien, est choisi pour le ministère de la guerre; M. Farina, pour les affaires étrangères; M. Pessina, ami de M. Nicotera, ou M. Tajaani, pour la justice; M. Acton pour la marine.

— On lit dans la *Voce della Verità* :

« Les journaux de Milan assurent que l'autorité militaire a demandé à la municipalité de cette ville le nombre des chevaux et mulets que l'on pourrait réquisitionner dans la commune de Milan, au cas de la mobilisation de l'armée. »

« Un pareil renseignement a été demandé à toutes les communes du royaume. »

Pendant que l'Italie fait des préparatifs militaires, nous ne savons trop dans quel but, son gouvernement est toujours en pleine crise ministérielle. M. Cairoli, qui appartient à l'extrême gauche, a été chargé par le roi de former un cabinet; mais, jusqu'ici, il n'est pas parvenu à réaliser ses projets.

ALLEMAGNE. — Nous trouvons dans le *Journal de Genève* la correspondance suivante, adressée de Berlin à cette feuille :

Je tiens d'une source d'information absolument sûre qu'il y a environ une quinzaine, le prince Bismark pria l'ambassadeur anglais à Berlin de passer chez lui et lui tint à peu près ce langage :

« Je conçois parfaitement votre émotion en présence de ce qui se passe en Orient; mais encore faudrait-il bien préciser où le bât vous blesse, afin de trouver plus aisément le remède. »

Considérez d'abord que vous ne pouvez prétendre qu'à des palliatifs. Quelque abus que la Russie fasse, selon vous, de sa victoire, vous n'y pouvez rien ou pas grand-chose. Fussiez-vous les maîtres, comment iriez-vous après les débats de votre Parlement, restaurer la domination turque dans les provinces chrétiennes qui viennent d'en être affranchies? C'est impossible; mais, avant tout, l'expérience serait des plus chanceuses.

« Vos troupes sont excellentes; mais, comme l'a dit Bugeaud, vous n'en avez pas beaucoup, et vous n'en lèverez pas aisément de nouvelles. Vos Anglais accourraient sans doute avec enthousiasme sous les drapeaux; seulement remarquez qu'il ne s'agirait pas du siège de Sébastopol, mais d'une campagne active, laborieuse, féconde en privations, que vos jeunes gens de la Cité, de Manchester et de Liverpool ne tarderaient pas à trouver bien dures. »

« En un mot, vous m'accorderez bien que vous pourriez être vaincus, et que votre situation serait alors tout à fait mauvaise. Et pourquoi vous y exposer? Que vous fait la Bulgarie? Que vous fait la Bessarabie? Que vous fait le Danube? Non, vous n'avez qu'un souci, qui est la route de l'Inde, et cette route, vous le savez fort bien, elle ne passe pas par la vallée de l'Euphrate, mais par le canal de Suez, par l'Égypte. Eh bien! prenez l'Égypte! »

Lord Odo Russell fit un mouvement à cette conclusion brusquement et crûment énoncée :

« Mais certainement, reprit M. de Bismark; avec l'Égypte, Malte et Gibraltar, il ne se passera dans la Méditerranée que ce que vous voudrez, et nous serons tous contents... excepté la France peut-être; mais nous ne sommes chargés, ni vous ni moi, de faire le bonheur de la France. D'ailleurs, cette puissance se résignera assez vite. Depuis l'expédition de Bonaparte, elle a dû perdre l'illusion de jamais faire de l'Égypte quoi que ce soit à son profit. Il lui suffit maintenant que ses intérêts matériels y soient sauvegardés, et elle ne saurait les voir en de meilleures mains que les vôtres. »

Ainsi parla le chancelier allemand.

AFFAIRES D'ORIENT.

Accord entre le cabinet de Saint-James et celui de Vienne.

Le cabinet de Saint-James et le cabinet de Vienne se sont mutuellement engagés, l'un à ne pas occuper la Bosnie, l'autre à ne pas prendre possession de l'Égypte. Le prince de Bismark, frustré dans son double projet, ne tient plus à présider le Congrès de Berlin, et, malgré les affirmations contraires de plusieurs journaux, c'est principalement à cette entente partielle austro-anglaise qu'est dû le retard apporté dans les invitations que l'Allemagne se propose d'adresser aux puissances. La combinaison imaginée par la Chancellerie allemande, pour empêcher une rupture entre l'Angleterre et la Russie, repose sur les points suivants :

1. Occupation étrangère (soit suisse, soit belge) de la Bulgarie pendant deux années ;
2. Autonomie arménienne sous la surveillance d'une commission européenne ;
3. Admission de la Grèce au Congrès ;
4. Cession de Mitylène à l'Angleterre et de Rhodes à l'Autriche.
5. Indépendance de la Turquie européenne telle qu'elle résulte du traité de San-Stefano, garantie par tous les États de l'Europe. Les petits États seront invités à joindre leurs signatures à celles des grandes puissances, sans toutefois être représentés (hormis la Grèce) au Congrès.

LES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS.

Voici, assure-t-on, les noms des plénipotentiaires au futur Congrès :

L'Allemagne sera représentée par le prince de Bismark, ou, à son défaut, par M. de Bulowet par M. Busch, conseiller de légation ;

L'Autriche, par le comte Andrassy et par le baron H. de Calice, chef de section au département des affaires étrangères ;

L'Angleterre, par lord Lyons et lord Odo Russell ;

La France, par M. Waddington et par le comte de Saint-Vallier ;

La Russie, par le prince Gortschakoff, ou à son défaut par le général Ignatieff et par le prince Lobanoff-Rostworfsky, ancien ministre de Russie à Constantinople ;

La Turquie, par Savfet-Pacha et Saadoulah Pacha.

Les plénipotentiaires nommés par l'Italie, avant la crise ministérielle, étaient M. Depretis et le comte de Launay.

Saint-Petersbourg, 17 mars.

Les plus vives appréhensions règnent ici au sujet du Congrès.

La Russie est bien déterminée à ne laisser mettre en question aucune des stipulations actuellement signées à San-Stefano.

Ces stipulations sont pour elle un minimum. Elle ne peut consentir à en rien retrancher.

On craint que l'Angleterre et l'Autriche ne veuillent alors agrandir les résultats de la guerre par l'occupation définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine pour l'Autriche, par l'annexion de la Thessalie, de l'Épire et de la Roumélie à la Grèce, et par l'établissement de forces anglaises à Gallipoli et à Tenedos ou par la main-mise sur la Grèce et l'Égypte.

On espère ici, par contre, qu'effrayé par ces menaces de partage, la Turquie se jetterait alors complètement dans les bras de la Russie.

Saint-Petersbourg, 16 mars.

La plupart des journaux anglais et autrichiens disent que la question de l'acceptation et de la délimitation de la Bulgarie offrirait moins de difficultés au Congrès si la Russie se montrait moins ambitieuse et moins avide d'influence. Pour répondre à cette assertion, on fait remarquer ici dans les cercles bien informés la situation dans laquelle se trouve réellement la Bulgarie. On déclare que, dans cette province, tout est dans un tel état de dissolution que, si les Russes évacuaient le pays, il ne pourrait s'y produire que le chaos et même un chaos sanglant. On raconte que l'occupation n'est pas un avantage, mais un fardeau pour la Russie, et qu'il existe des fardeaux dont une puissance ne peut se débarrasser que d'une manière convenable.

Chronique militaire.

LA RÉVISION DE LA CLASSE 1877.

M. le général Borel, ministre de la guerre, vient d'adresser aux préfets ses instructions au sujet des opérations des conseils de révision en 1878.

Ces opérations commenceront le 4^{er} avril et devront être terminées le 25 mai suivant.

La circulaire ministérielle recommande de nouveau à MM. les préfets de rappeler aux conseillers généraux et aux conseillers d'arrondissement combien il importe, dans l'intérêt même des populations, qu'ils ne se dispensent pas, à moins d'impossibilité absolue, d'assister aux opérations des conseils.

Il a été signalé que le mesurage de la taille n'était pas toujours régulièrement fait. C'est ainsi qu'un certain nombre de jeunes gens appartenant à la classe de 1876 ou ajournés des classes précédentes, qui avaient, en 1877, été déclarés propres au service actif par les conseils de révision, à leur arrivée au corps, ont été reconnus n'avoir pas la taille de 1^m 54.

M. le général Borel rappelle sur ce point, d'une manière particulière, l'attention des fonctionnaires qui présideront les séances, ainsi que de l'officier de recrutement.

Signalons, en outre, une nouvelle disposition qui avait été réclamée à plusieurs reprises dans l'intérêt d'une catégorie de jeunes gens.

D'après les instructions ministérielles antérieures, le conseil de révision doit statuer sur les demandes de soutiens de famille et de sursis d'appel dans les vingt jours qui suivent la fin de la tournée.

Or, chaque année, des jeunes gens deviennent, entre la clôture de la liste des soutiens de famille et l'appel de la classe, les indispensables appuis de leurs parents; et, comme la liste une fois arrêtée ne saurait être modifiée que par suite de décès ou pour cause d'indignité de ceux qui y sont inscrits, ils se trouvent privés du bénéfice de la loi, quelque digne d'intérêt que puisse être leur position.

Afin de remédier à cet inconvénient, et pour que la loi reçoive une application aussi équitable que possible, le ministre a décidé que la désignation des soutiens de

famille et des jeunes gens qui demandent des sursis d'appel aurait lieu à une époque qui sera ultérieurement indiquée, et qui sera aussi rapprochée que possible de la mise en route.

ARMÉE TERRITORIALE.

L'Avenir militaire rectifie en ces termes la nouvelle donnée par lui, et d'après laquelle la convocation des hommes de l'armée territoriale ne devait pas avoir lieu le 23 avril :

« L'éventualité d'un retard, dans la convocation des hommes appartenant au 3^e bataillon des régiments territoriaux, doit être désormais écartée. L'appel aura lieu le 27 avril. Seulement, le ministre de la guerre, prenant en considération les inconvénients que cette période d'exercice présentera à l'ouverture de l'Exposition, pour beaucoup de militaires de l'armée territoriale, autorise les généraux en chef à retarder certains ordres d'appel. Ceux qui obtiendront cette faveur seront compris dans la 2^e ou dans la 3^e série d'exercices, qui s'ouvriront les 18 mai et 11 juin. »

Dans le but d'adoucir la charge de l'appel des deux classes de l'armée territoriale, M. le général Borel donne encore aux commandants de corps d'armée la latitude d'autoriser les hommes qui sont mariés et résident dans la localité centre d'instruction à coucher chez eux et même à y prendre leurs repas, s'il n'en résulte aucun inconvénient pour la discipline. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Hier, il a été procédé à l'installation des juges nouvellement élus au tribunal de commerce.

Ce tribunal se compose de :
M. Thoreau, président ;
MM. Eugène Lambert, Laroche, Frugier et Lemoine, juges ;
MM. Rattier, Regnard, de Neuville et Sabatier, juges suppléants.

M. Gibert, nommé juge d'instruction près le tribunal civil de Saumur en remplacement de M. Hilaire, décédé, a pris, la semaine dernière, possession de son siège.

Les jeunes gens de la ville de Saumur sont prévenus qu'une réunion générale pour la Cavalcade aura lieu jeudi prochain 24 mars, à 8 heures 1/2 très-précises, à la Mairie.

CHOLET.

Tout le monde à Cholet se souvient qu'il y a deux mois un nommé Vincent, agent-voyer d'arrondissement, s'était fait délivrer à la recette particulière le montant de plusieurs mandats destinés à un entrepreneur, et qu'après avoir touché la somme de 8,000 francs, s'était enfui. A bout de ressources, après avoir dissipé cette somme, le sieur Vincent s'est constitué prisonnier à Paris. Il vient d'être transféré à la maison d'arrêt de Cholet.

Un sieur P... a été également écroué à la maison d'arrêt de Cholet, sous l'inculpation de meurtre sur un habitant d'une commune voisine et dont le cadavre a été trouvé dans la Loire près de Nantes ; ce crime remonte au mois de décembre. (Industriel.)

NIORT.

La commission d'enquête électorale est à Niort où elle se donne beaucoup de mouvement pour arriver à de bien minces résultats.

De tous côtés sont arrivés des républicains pour... déposer ; mais ils ne voient donc pas que ces dépositions ne sont autre chose que des délations ? Que viennent faire les enquêteurs à Niort ? Ce n'est certes pas pour chercher des preuves afin de faire invalider MM. Antonin Proust, de la Porte, Henri Giraud et Ganne. Ces députés sont trop républicains pour qu'on veuille les expulser de la Chambre. Ce que souhaitent les enquêteurs, c'est de ramasser des dénonciations contre les fonctionnaires qui ont prêté leur concours au 16 mai.

Telle est la belle mission que les citoyens enquêteurs remplissent en ce moment à Niort.

Mercredi soir, la fanfare niortaise a exécuté, en l'honneur des enquêteurs, les plus jolis morceaux de son répertoire. Ces messieurs ont paru très-sensibles à cette gracieuseté républicaine. L'un d'eux a été remercié le chef de la fanfare, et les échos de la Sèvre ont retenti de nouveau des sanglantes notes de la Marseillaise.

La Correspondance universelle annonce que la commission d'enquête a demandé des poursuites contre le préfet des Deux-Sèvres.

La Estudiantina espanola

A POITIERS.

Nous empruntons les passages suivants à l'article publié samedi par le Journal de la Vienne :

Paraissez Andalous, Basques et Castillans !

Hier soir (vendredi), à 5 heures 8 minutes, le train qui amenait les étudiants espagnols à Poitiers entra en gare.

Ils ont été reçus, en descendant du train, par le comité poitevin qui avait seul pénétré sur le quai.

Une foule immense attendait, dans la cour de la gare, où la circulation était devenue impossible, ainsi qu'aux abords de la grille, sur le boulevard du Grand-Cerf et la voie d'Accession. Toutes les voitures qui venaient, soit d'un côté soit de l'autre, s'arrêtaient devant la grille, de sorte que, pendant plus d'un quart d'heure, il a été impossible de traverser le boulevard.

Les étudiants espagnols, placés au milieu de deux rangs d'étudiants poitevins, drapés espagnols et français déployés, ont pu ainsi arriver à l'hôtel de France. L'escalier de la gare, tous les jardins qui bordent la voie d'Accession étaient envahis par des curieux ; dans la rue Boncenne, place Saint-Didier, et dans toutes les rues du parcours, les fenêtres étaient bondées de spectateurs, et sur les trottoirs se pressait une foule compacte. Quant aux abords de l'hôtel de France, ils étaient tellement encombrés, que la police et la gendarmerie ont dû intervenir pour faire dégager la porte.

Pour être vrai, comme tout bon chroniqueur doit être, nous devons constater que la foule a éprouvé une sorte de déconvenue. Elle s'attendait — les curieux sont des égoïstes par excellence — à voir apparaître la Estudiantina dans le costume des étudiants de Salamanque au XVI^e siècle, et jouant ses airs nationaux sur tout son parcours. Elle ne réfléchissait pas, cette bonne foule, — les foules ne réfléchissent jamais — que ces braves jeunes gens, harrassés par leur séjour à Paris, séjour qui n'a été qu'une longue ovation, quoi qu'en puissent dire certains esprits chagrins, fatigués par un voyage de huit heures consécutives, n'avaient pu, en conscience, quitter leur costume de voyage pour revêtir celui d'étudiant, et qu'ils n'avaient besoin que de se reconforter et de se reposer.

Ce qu'ils firent en arrivant à l'hôtel, et ils firent bien. Une large compensation était du reste réservée aux habitants, dans la soirée.

A sept heures du soir, un dîner réunissait à table les étudiants espagnols et une certaine d'étudiants poitevins, le comité en tête. Ce fut un repas de famille, pour ainsi dire, mais où la franche gaieté et les joyeux propos couraient sur la nappe, pendant que le vin du Poitou chargeait le cristal des verres de ses teintes rouges, et que les plats succulents répandaient leurs fumets les plus appétissants.

Après le repas, les étudiants espagnols se retirèrent dans leurs appartements et reparurent quelque temps après, revêtus du magnifique costume dont nous avons parlé.

Les étudiants poitevins se placèrent alors deux par deux sur deux rangs et portant chacun une lanterne vénitienne ; les étudiants espagnols se placèrent au milieu, et le cortège, ainsi composé, sortit de l'hôtel de France pour se rendre à la préfecture, où nos jeunes hôtes devaient donner une sérénade. Sur tout le parcours de la Estudiantina, la foule, massée dans la rue des Halles et la rue de la Préfecture, se joignit aux étudiants espagnols qui arrivèrent dans la cour de la préfecture, aux sons d'une musique des plus originales, mais en même temps d'une douceur et d'une morbidesse extrêmes.

La Estudiantina espanola se compose de soixante-quatre membres, dont cinquante musiciens, plus un directeur et un sous-directeur.

Les douze autres jeunes gens sont desti-

nés à former l'avant-garde qui, au seizième siècle, alors que les étudiants de Salamanque parcouraient la ville, étaient chargés de quêter au profit des pauvres.

Tout cela formait un aspect merveilleux, et n'eût été le temps froid dont nous jouissons depuis quelques jours, et une bise qui nous refroidissait jusque dans la moelle des os, nous nous serions cru plus jeune de dix ans et transporté de nouveau dans ce pays enchanteur qui a nom l'Espagne.

Rien ne saurait rendre la mine fière, la désinvolture cavalière, en même temps que la grâce native et l'élégance irréprochable de ces jeunes gens, qui appartiennent tous à de riches familles de toutes les provinces de l'Espagne, dont ils représentent à merveille le type admirable.

Après la sérénade qui eut lieu dans la cour de la préfecture, M. le Préfet fit entrer l'Estudiantina, précédée des membres du comité poitevin, leur fit offrir des rafraîchissements et leur adressa quelques paroles de bienvenue, auxquelles un des étudiants espagnols répondit avec beaucoup de courtoisie et d'à-propos.

La Estudiantina se fit encore entendre en exécutant un morceau qui charma toute l'assistance, se retira après avoir pris congé de M. le Préfet, et reprit le même chemin pour regagner l'hôtel de France, en jouant sur tout son parcours des airs enchanteurs et suivie par une foule de plus en plus compacte.

Il était alors près de dix heures quand nous arrivâmes dans les salons de l'hôtel, où un punch réunissait les étudiants et leurs invités. Après avoir vidé quelques coupes de punch et de vin chaud, la Estudiantina, malgré la fatigue que devaient ressentir tous ses membres, ne voulut pas être en reste avec ses camarades de l'Université de Poitiers, qui lui faisaient, du reste, les honneurs avec une exquise urbanité, jointe à un laisser-aller des plus francs et qui est l'apanage de notre jeunesse studieuse. Elle se réunit dans un des côtés du dernier salon et exécuta, au milieu des applaudissements frénétiques et des vivats de toute l'assistance, différents morceaux d'une originalité puissante et d'un caractère tout à fait national.

C'est alors que l'expression devint générale. On se serrait les mains et l'intimité s'établissait promptement.

Il faut surtout citer un hymne avec chœur « aux étudiants ! » où deux jeunes gens qui jouaient du tambour de basque ont exécuté la danse espagnole, la jota aragonnaise, avec une grâce surprenante. Du reste, tous ces jeunes gens ne se contentent pas d'être d'excellents musiciens, ils chantent encore fort agréablement et savent marier leurs voix à leurs instruments, d'une façon véritablement remarquable. Chaque morceau fut salué par des cris cent fois répétés de : vivent les étudiants ! vive l'Espagne ! vive la France !

A onze heures et demie tout était terminé et chacun regagnait son gîte, laissant enfin nos jeunes hôtes prendre un repos qu'ils avaient bien gagné.

Aujourd'hui (samedi), la Estudiantina a commencé sa journée par aller visiter, ce matin, nos monuments et nos musées.

Il va sans dire que ce sont les étudiants poitevins qui lui font les honneurs de la ville. De là, elle est allée donner une sérénade à M. le doyen de la Faculté, et, à l'heure où nous écrivons, un banquet fraternel réunit à l'hôtel de France tous les étudiants espagnols et français.

Le numéro du Journal de la Vienne arrivé ce matin à Saumur contient plusieurs colonnes de détails sur la seconde journée à Poitiers des étudiants espagnols. Nous en extrayons seulement les lignes suivantes :

« Pendant le déjeuner, chaque membre de la Estudiantina reçut sous bande, à son adresse, le numéro du Journal de la Vienne, qui venait de paraître. Un d'eux, El señor Daniel Pimentel, se leva alors, et traduisit en espagnol, à haute voix, l'article du Journal de la Vienne, rendant compte de leur arrivée parmi nous. Cette lecture, fréquemment interrompue par de nombreuses marques d'approbation, s'est terminée au milieu des applaudissements de la Estudiantina. »

Divers toasts ont été portés tant en français qu'en espagnol.

« À trois heures, la Estudiantina retournait à l'hôtel de France, suivie par toute la foule qui tenait à lui faire la conduite, et de là se rendait au chemin de fer où, avant

de monter en wagon, elle voulut donner à M. Vince, chef de gare, une sérénade pour le remercier de la gracieuseté qu'il avait eue pour elle à l'arrivée comme au départ.

« A cinq heures et demie, la locomotive donnait le signal du départ, et toute cette joyeuse et brillante jeunesse filait à toute vapeur pour Madrid, emmenant avec elle deux de nos étudiants qui avaient voulu l'accompagner en Espagne et emportant les souvenirs et les vœux de tous ceux auxquels leur visite a rendu un peu de gaieté et d'espérance. »

Un délit de chasse assez singulier. — Un chasseur en contravention était poursuivi par les gendarmes ; deux femmes criant au délinquant : sauve-toi de l'autre côté, les gendarmes sont là. Les gendarmes ont dressé procès-verbal contre les deux femmes qui ont été condamnées à 16 fr. d'amende. Une erreur trop générale dans les campagnes, c'est de considérer comme une action permise de faciliter la fuite d'un délinquant et de refuser main forte à l'autorité.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 17 mars 1878.

Versements de 98 déposants (22 nouveaux), 17,548 fr. » c.
Remboursements, 13,926 fr. 81 c.

AVIS.

M. ALEXANDRE CONUS est toujours à la disposition des personnes qui désireraient des soirées particulières.

S'adresser, plusieurs jours à l'avance, quai de la Marine, 4, à Saumur.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Marché de Saumur du 16 mars.

Froment (l'h.) 77	34	Huile chene.	50	—
2 ^e qualité.	74	Huile de lin.	50	—
Seigle	75	Graine trèfle	50	—
Orge	65	— luzerne	50	—
Avoine bar.	50	Foin (dr. c.)	780	60
Fèves	75	— Luzerne	780	50
Pois blancs.	80	Paille	780	38
— rouges.	80	Amandes	50	—
Graine de lin.	70	Cire jaune.	50	—
Farine, culas.	157	Chanvres 1 ^{re}	—	—
Colza	65	— qualité (52k.500)	47	—
Chenevis	50	Id.	2 ^e	43
Huile de noix.	50	Id.	3 ^e	38

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1877.	1 ^{re} qualité	» à 80
Id.	2 ^e id.	» à 60
Ordin., envir. de Saumur 1877.	1 ^{re} id.	» à 55
Id.	2 ^e id.	» à 50
Saint-Léger et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à 60
Id.	2 ^e id.	» à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1877.	1 ^{re} id.	» à 50
Id.	2 ^e id.	» à 45
La Vienne, 1877.	1 ^{re} id.	» à 45
ROUGES (2 hect. 30).		
Souzay et environs, 1877.	1 ^{re} id.	» à 100
Id.	2 ^e id.	» à 80
Champigny, 1877.	1 ^{re} qualité	» à 120
Id.	2 ^e id.	» à 100
Id. 1877.	1 ^{re} id.	» à 80
Id.	2 ^e id.	» à 60
Varrains, 1877.	1 ^{re} id.	» à 100
Varrains, 1877.	2 ^e id.	» à 80
Bourgueil, 1877.	1 ^{re} qualité	» à 110
Id.	2 ^e id.	» à 100
Id., 1877.	1 ^{re} id.	» à 80
Id.	2 ^e id.	» à 60
Restigné 1877.	1 ^{re} id.	» à 100
Id. 1877.	2 ^e id.	» à 80
Chinon, 1877.	1 ^{re} id.	» à 95
Id.	2 ^e id.	» à 85
Id. 1877.	1 ^{re} id.	» à 80
Id.	2 ^e id.	» à 60

M. VERNERY

OPTICIEN A NANTES

Appel aux vues faibles. — Conservation de la vue.

Garantie certaine par l'emploi hygiénique de lunettes à verres achromatiques à un seul foyer. Ces nouveaux verres donnent à la vue une netteté parfaite ; ils remédient aux maux innombrables causés par l'emploi des verres défectueux et de mauvaise qualité. Les verres achromatiques ont sur tous les autres verres cet avantage immense de permettre aux personnes l'emploi de numéros plus faibles que ceux dont elles ont dû se servir précédemment. Les verres achromatiques évitent toute fatigue et conservent infailliblement la vue.

NOTA. — M. VERNERY vend de confiance et à prix fixe : Montures, pince-nez et lunettes or, écaille et argent, jumelles, longues-vue et baromètres.

Visible de 8 heures du matin à 4 heures du soir.

Hôtel de Londres, Saumur, dix jours seulement.

M. VERNERY visite à domicile les personnes qui le demandent.

De Littérature et d'Instruction, Sciences, Beaux-Arts, Théâtres, etc.,

Paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois, en grand in-8^o Jésus, 16 pages, 32 colonnes,

Sous la direction de M. Paul PROUTEAU (de Saumur), propriétaire-gérant, et de M. Eugène LECLERC, secrétaire de la rédaction.

ABONNEMENTS : 6 fr. par an ; 4 fr. pour six mois. Bureaux à Paris, 15, rue du Croissant.

Les *Audaces de Ludovic*, par Paul Parfait, viennent de paraître chez Calmann Lévy. Ce nouveau volume de l'auteur de *l'Agent secret* et de *la Seconde vie de Marius Robert*, se distingue par la légèreté, la grâce et la gaieté de son allure. La suite de nouvelles qui le composent sont écrites avec une verve endiablée où la bonne humeur n'exclut pas ça

et là une pointe de sentiment. C'est de l'esprit français et du meilleur.

M. le comte d'Osmond vient de publier chez Calmann Lévy un nouvel ouvrage tout plein à la fois d'observation et d'humour. Il a pour titre : *Dans la Montagne*. C'est le récit pittoresque et animé d'excursions dans le Tyrol autrichien, et il faut lire ce livre pour avoir une idée de la vie, de l'intérêt et du charme que l'auteur a su répandre dans cette relation de voyages et de chasses.

APPEL AUX POETES.

Le vingtième Concours poétique, ouvert en France, le 15 février 1878, sera clos le 4^{er} juin 1878. Seize médailles, or, argent, bronze, seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 6, rue Molinier, à Agen (Lot-et-Garonne). — (Affranchir.)

Dans l'intéressant volume que M. le comte d'Haussonville vient de publier à la librairie Calmann Lévy, et qui a pour titre *Mélanges et Souvenirs*, l'illustre académicien renvoie souvent ses lecteurs aux *Mémoires du comte Miot de Melito*. Nous croyons donc devoir rappeler que cet important ouvrage est également en vente chez le même éditeur.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (17^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX à 5 0/0.

Les demandes doivent être adressées à MM. RENOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 MARS 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			73 05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	640		17 50	Canal de Suez	760		2 50
4 1/2 %			103 75	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	660			Crédit Mobilier esp.	582 50		1 25
5 %			109 90	Crédit Mobilier	163 75	1 25		Société autrichienne.	337 50		2 50
Obligations du Trésor, t. payé.			495	Crédit foncier d'Autriche	519 50		2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			243	Charentes, 500 fr. t. p.	130		5	Orléans	344 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			508 50	Est	670			Paris-Lyon-Méditerranée	340		
— 1865, 4 %			515	Paris-Lyon-Méditerranée	1098 75	1 25		Est	341		
— 1869, 3 %			399	Nord	860		1 25	Nord	344 75		
— 1871, 3 %			393	Orléans	1167 50		5	Ouest	340		
— 1875, 4 %			514 50	Ouest	745			Midi	339 75		
— 1876, 4 %			503 50	Vendée, 500 fr. t. p.	1340		18 75	Charentes	265		
Banque de France			3170	Compagnie parisienne du Gaz.	1340			Vendée			
Comptoir d'escompte			703 75	C. gén. Transatlantique	535			Canal de Suez	560		
Crédit agricole, 200 fr. p.			347 50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			355								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — —	(s'arrête à Angers)
9 — 1 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — —	soir,
4 — 10 — —	express.
7 — 15 — —	omnibus.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — —	omnibus.
9 — 40 — —	express.
12 — 44 — —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 45^e ANNÉE (1877).

Prix du volume broché 7 fr. »
— cartonné 8 50
Franco par la poste, à fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45^e année), mis en vente le 5 décembre 1877.
LES ABONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 50 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4^o, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 15 fr.
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES ; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque ; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50
L'ouvrage complet 15 »
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque* ; 1 volume in-4^o. — 2^e édition.
Prix, broché 5 fr.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Paris 7 fr. »
Départements 8 50
Etranger, suivant les conventions postales.
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.
Prix : Paris, 60 c. ; — Départements, 70 c.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.
Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par lots, Commune de Chacé.

- 1^o MAISON DE MAÎTRE et dépendances ;
 - 2^o CLOS DE VIGNE de 7 hectares, avec façade de 100 mètres sur la route de Saumur à la Motte-Bourbon ;
 - 3^o DEUX PARCELLES DE PRÉ, au canton des Montiers, contenant 44 ares ;
- Le tout dépendant de la succession de M. le marquis de Messemé.
S'adresser, soit à M. CHAUVET, à Varrains, soit à M^e LAUMONIER.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques, POUR CAUSE DE DÉPART, A Saumur, place de Nantilly, chez M. Christiani,
Le lundi 25 mars et jours suivants.
D'UN BEAU ET NOMBREUX MOBILIER
Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en : Batterie de cuisine, vaisselle, verres, meubles meublants, tels que : lits en acajou et en noyer, lits de sangle, lits d'enfants, armoires à linge, armoires à glace en acajou, chaises,

fauteuils, chaises en bois sculpté, bureau, bibliothèque, casiers divers, fauteuils de bureau, étagères, buffets, commodes, toilettes-commodes, tables de nuit, consoles, glaces, pendules, gravures, tapis, carpettes ; Quantité de matelas, couettes, traversins et oreillers ; Ustensiles de pêche, de voyage et de jardin ; Arbustes d'agrément, orangers, citronniers, etc. ; Un orgue en palissandre ; Une excellente machine à coudre (la Silencieuse) ; Atelier complet de menuiserie ; Jouets d'enfants, jeux de tonneaux et de croquet, vélocipèdes, voitures d'enfants, etc., etc. ; Un treuil mécanique en très-bon état ; Bascule, machine à boucher, machine à dégorger, machine à déboucher, fûts vides, une chèvre, vieux bouchons et agrafes, cordages, planches à bouteilles, bouteilles vides et ustensiles de cave ; Trois baignoires ; Installation de gaz, lyres, genouillères, reverbère, etc. ; Deux garnitures de cheminée en fonte ; Trapèze, anneaux, corde nouée, perche et autres objets de gymnastique ; Une voiture fermée très-confortable ; Un fourneau économique, plusieurs poêles et un fourneau à repasser ; Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets. On pourra essayer la machine à coudre avant la vente. Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.
Le commissaire-priseur, THUBÉ.

(144)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien arboré, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson ;
MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.
S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

VIN DE PROPRIÉTAIRE (T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOUREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. BON ORDINAIRE de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.
Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

M^{me} LORRAIN, marchande de modes, rue Saint-Jean, demande une apprentie. (131)

UN BON JARDINIER, 31 ans, marié, muni de bons certificats, demande une place.
S'adresser au bureau du journal.

UNE BONNE COUTURIÈRE demande une apprentie.
S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

A LA PROVIDENCE

FABRIQUE DE FLEURS

38 et 40, rue Saint-Jean,

M^{lles} DURVILLE

SAUMUR

Spécialité de Bouquets d'église, montés en tous genres, Couronnes de mariées, Coiffures de bal, grand choix de Coussins, Corbeilles, Arbustes pour salon, Fleurs fines en boîtes et en douzaines, grand assortiment d'appareils pour fleurs, pétales, feuillages, papiers et étoffes, gaz, papiers, or et argent, mousse.

ARTICLES MORTUAIRES.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.